

Arrêté relatif à la proclamation des résultats pour l'élection des représentants des personnels au conseil de composante de l'Université de Rouen Normandie

Scrutins du 03 décembre 2024

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 à L712-6, L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la circulaire en date de 11 octobre 2024 relative à l'organisation des élections des représentants des personnels dans les conseils de composante de l'université (IAE, IUT d'Evreux, UFR LSH, UFR Santé, UFR ST, UFR STAPS) le mardi 03 décembre 2024 ;

Vu l'arrêté en date du 28 novembre 2024 relatif à la composition du bureau de vote dans le cadre de l'organisation des élections des représentants des personnels et des étudiants au conseil de composante de l'IUT d'Evreux de l'Université de Rouen Normandie ;

Vu les procès-verbaux des scrutins auxquels il a été procédé le 03 décembre 2024.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE ARRETE

Article 1^{er} : Sont proclamés élus au conseil de l'IUT d'Evreux de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège A :

Liste : « Transition durable » :

- LATOUR Xavier
- CONNIL Nathalie

Article 2 : Sont proclamés élus au conseil de l'IUT d'Evreux de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège B :

Liste : « La recherche universitaire et l'excellence pédagogique » :

- MOKADDEM Sarah
- *suivant de liste : VIEILLARD Julien*

Liste : « Pour l'amélioration du BUT » :

- MERIEAU Annabelle
- *suivant de liste : TAHRIQUI Ali*

Article 3 : Sont proclamés élus au conseil de l'IUT d'Evreux de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège C :

Liste : « ESAS »

- HUET Ludivine
- THIERRY Paul
- GOSSE Emmanuelle
- LEUVREY Karine

Article 4 : Sont proclamés élus au conseil de l'IUT d'Evreux de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège E :

Liste : « Au cœur de l'IUT »

- DULOIR Marion
- DEFONTAINE Florian
- FRAPSAUCE Amandine

Article 5 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis à Madame la rectrice de la région académique Normandie, chancelière des universités.

Mont-Saint-Aignan, le 06 décembre 2024

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,



Laurent YON

ANNEXE

COLLEGE A

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	7
Nombre de bulletins dans l'urne	5
Nombre de suffrages exprimés	5
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	2
Dont nombre de sièges à la liste arrivée en tête (<i>conformément aux dispositions de l'article L719-1 du Code de l'éducation</i>)	2

Ont obtenu :

La liste « **Transition durable** » :

5 voix soit 2 sièges

COLLEGE B

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	21
Nombre de bulletins dans l'urne	17
Nombre de suffrages exprimés	17
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	2
Dont nombre de sièges à la liste arrivée en tête (<i>conformément aux dispositions de l'article L719-1 du Code de l'éducation</i>)	1

Ont obtenu :

La liste « **Pour l'amélioration du BUT** » : **9 voix soit 1 siège**

La liste « **La recherche universitaire et l'excellence pédagogique** » : **8 voix soit 1 siège**

COLLEGE C

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	31
Nombre de bulletins dans l'urne	17
Nombre de suffrages exprimés	17
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	4

Ont obtenu :

La liste « **ESAS** » :

17 voix soit 4 sièges

COLLEGE E (BIATSS)

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	34
Nombre de bulletins dans l'urne	30
Nombre de suffrages exprimés	28
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de sièges à pourvoir	3

Ont obtenu :

La liste « Au cœur de l'IUT » :

28 voix soit 3 sièges

Mont-Saint-Aignan, le 06 décembre 2024

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,



Laurent YON